



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **14 septembre 2020**

Décision n° **CP-2020-0017**

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon (UdL) pour son programme d'actions 2020

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Baume

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 28 août 2020

Secrétaire élu : Madame Lucie Vacher

Affiché le : mardi 15 septembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, M. Marion, Mme Runel, M. Debû, Mmes Frety, Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mmes Dehan, Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, M. Gascon, Mme Fautra, M. Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, MM. Seguin, Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, MM. Kabalo, Grivel, Mme Asti-Lapperrière, M. Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Absents excusés : MM. Ray (pouvoir à Mme Brunel Vieira), Bub (pouvoir à M. Badouard), Mme Corsale (pouvoir à M. Gascon).

**Commission permanente du 14 septembre 2020****Décision n° CP-2020-0017**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon (UdL) pour son programme d'actions 2020**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 25 août 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

**I - Contexte**

L'UdL est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, constitué sous la forme d'une COMUE au sens des articles L 711-1 et L 711-2 du code de l'éducation.

Elle regroupe 11 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et un organisme de recherche membre ainsi que 25 établissements associés. Elle ambitionne de faire du site universitaire de Lyon/Saint Etienne un des 10 pôles européens de référence en matière de recherche, de valorisation et d'enseignement supérieur.

Dans le cadre de la présente délibération, la Métropole de Lyon souhaite accompagner la COMUE UdL dans la réalisation de son programme d'actions 2020, dans le prolongement de son engagement depuis 2008. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la compétence obligatoire de la Métropole en matière de programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche prévu par l'article L 3641-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

**II - Objectifs de la Métropole**

Tout en prenant en compte le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), les outils d'intervention de la Métropole en matière d'enseignement supérieur-recherche sont multiples : les programmes d'actions annuels grâce auxquels de nombreux projets ont pu être réalisés : le schéma de développement universitaire (SDU), les grands projets portés par la COMUE UdL (plan Campus, programme avenir Lyon Saint Etienne-PALSE, etc.), le contrat de plan État-Région (CPER), le schéma directeur de la vie étudiante.

Les établissements du site Lyon-Saint-Étienne sont, depuis plusieurs années, engagés dans un processus de collaboration et de structuration au travers de la COMUE Université de Lyon.

A travers son soutien à celle-ci, la Métropole poursuit plusieurs objectifs :

- la structuration et l'intégration urbaine des sites universitaires : l'aménagement urbain des lieux universitaires - campus ou sites - est un enjeu majeur de structuration du territoire dont les impacts en termes de mobilité, logements, développement économique et aménités urbaines sont importants,

- la structuration de l'image du site universitaire : en soutenant la COMUE UdL, la collectivité a contribué à générer une image unifiée du site universitaire,

- l'attractivité nationale et internationale : l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) constituent une vitrine internationale du territoire ; ils jouent un rôle important dans la promotion, la réputation et l'attractivité du territoire,

- la connexion entre sites universitaires et développement économique : création des conditions de l'innovation pour le développement économique, pluridisciplinarité ; continuum entre formation, recherche et valorisation,

- la vie étudiante : avec près de 165 000 étudiants et des projections de croissance importante des effectifs sur les prochaines années, la collectivité fait face à un défi de taille pour assurer leur accueil et leur intégration.

### **III - Bilan des actions réalisées au titre de l'année 2019**

Par délibération du Conseil n° 2019-3720 du 30 septembre 2019, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 000 € au profit de la COMUE UdL dans le cadre de son programme d'actions 2019 dont les éléments de bilan sont les suivants.

#### **1° - l'Université référente**

Deux promotions du "Disrupt' Campus" ont été lancées en juin et en septembre 2019 et ont abouti à la remise de 28 premiers diplômes d'université transformation numérique. Le Disrup't campus est un campus étudiants-entreprises de l'UdL sur le thème de la transformation numérique, créé suite à la réussite de l'UdL à un appel à projet du PIA3. Les projets réalisés par les groupes d'étudiants ont porté sur les domaines aussi variés que le BTP, la chimie, la mobilité urbaine, l'agroalimentaire, la médecine vétérinaire et les méthodes d'organisation.

Le cycle de conférences transformations numériques créé en 2018 en partenariat avec la Métropole, gratuit et ouvert au grand public, s'est poursuivi avec succès. Huit conférences ont été organisées de février à décembre 2019, notamment au cours du salon Global Industrie en mars 2019. Elles ont rassemblé près de 400 personnes en présentiel et en ligne et permis d'aborder les sujets d'actualité tels que les objets connectés, les big data, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la blockchain, le nomadisme numérique. Plusieurs séminaires ont eu lieu à la Maison des étudiants qui abrite désormais l'association des étudiants et diplômés du DU transformation numérique.

Concernant la formation tout au long de la vie, deux actions particulières ont été conduites. La première est relative au BIM (building information modeling) sur la modélisation des données du bâtiment avec l'objectif de développer 3 centres ressources sur le territoire. La seconde concerne la logistique urbaine (summer school), formation sur la programmation immobilière, etc.).

Beelys, le dispositif de l'entrepreneuriat-étudiant a permis d'accompagner 37 créations d'entreprises en 2019. 477 étudiants sont accompagnés par l'équipe Beelys en incubation et le HUBLO festival a rassemblé près de 1 200 personnes.

Le portail Pop'Sciences qui propose aux citoyens de la Métropole un agenda, des ressources et des offres pour les scolaires relevant de la culture scientifique, technique et industrielle, a continué son développement en 2019. Il s'impose comme un portail garant d'un label de qualité dans les enjeux de circulation des savoirs et de la présentation de la recherche locale. D'après un audit mené par un cabinet indépendant, il comptait fin novembre 2019 plus de 30 600 utilisateurs marquant ainsi 75 % de progression par rapport à 2018.

#### **2° - l'Université innovante**

Concernant la préparation du SDU 2020-2030, 10 groupes de travail ont été réalisés sur le premier semestre 2019. Ils ont permis d'affiner les contenus issus des assises du SDU (juin 2018). Trente entretiens bilatéraux ont été réalisés durant l'année.

Le travail de formalisation des orientations stratégiques a permis de mettre en place une trame d'orientation qui sera validée courant 2020.

La dynamique du projet LyonTech-la Doua s'est poursuivie tout au long de l'année. Quatre ans après son lancement, l'offre de services à l'innovation est aujourd'hui plus riche et plus visible, notamment grâce à une première année très active pour la pré-fabrique de l'innovation et à l'ouverture d'Axel'One Campus. Une 2<sup>ème</sup> brochure consacrée au projet a été réalisée, orientée sur le volet développement économique. Dédié aux entreprises qui souhaitent développer leurs collaborations avec les acteurs du campus et/ou s'y installer, cet opus vise à montrer les synergies à l'oeuvre sur le campus autour du Club des opérateurs.

Diffusé début 2019, ce nouveau cahier stratégique Lyon-Tech La Doua est décliné en 4 chapitres : la présentation du projet stratégique, le rôle économique du campus dans la Métropole, l'offre de service innovation et l'accueil d'entreprises. Les récentes réalisations témoignent de l'attractivité du campus LyonTech-la Doua comme lieu d'accueil d'entreprises. En ce sens, plusieurs projets immobiliers représentant près de 80 000 m<sup>2</sup> livrés ou à livrer entre 2020 et 2025 sont en cours de définition.

12 000 usagers ont été enquêtés dans le cadre de Mobicampus (enquête sur les mobilités inter-établissements) au sein de 7 établissements membres (Lyon 1, Lyon 3, INSA, Ecole centrale Lyon, Vetagrosup, Ecole supérieure de chimie physique électronique de Lyon (CPE), Ecole de l'aménagement durable des territoires (ENTPE) sur une cible de 15 000 répondants. La collecte de données s'est déroulée de janvier à septembre majoritairement par voie électronique. Des campagnes de communication autour de l'enquête ont été mises en place dans les établissements pour appuyer sa diffusion. Parmi les répondants, 1/3 sont des personnels administratifs et 2/3 des étudiants.

La fabrique de l'innovation mobilise les talents et la créativité des étudiants, l'excellence scientifique des chercheurs mais aussi les plateformes technologiques et scientifiques de tous les établissements de l'Université de Lyon pour développer des projets innovants. En synergie avec le Pepite Beelys et la société d'accélération du transfert de technologies (SATT) Pulsalys, elle renforce les liens entre les milieux académiques et socio-économiques.

La fabrique propose actuellement l'accès à 2 pré-fabriques de l'innovation qui constituent des espaces de travail collaboratifs innovants et personnalisables, sur le campus LyonTech-la Doua à Lyon et sur le campus Manufacture à Saint-Étienne.

### **3° - l'Université accueillante**

Dans un objectif de soutien de l'engagement étudiant, l'UdL a élaboré un programme de formation et d'accompagnement des associations étudiantes, en lien avec la Maison des étudiants. Une procédure marché multi-attributaire à lot a été lancée pour proposer des modules de formation sur différents thèmes, notamment sur les premiers secours.

Avec près de 10 500 visiteurs, l'édition 2019 du Student Welcome Desk a largement atteint ses objectifs en terme d'accompagnement. En moyenne, 230 personnes par jour ont été accueillies et ont ainsi bénéficié des services proposés par les structures partenaires.

Le Collegium a mis en place, en 2019, des chaires thématiques centrées sur des sujets de recherche en relation avec la Métropole.

Pour la promotion 2018-2019, elles ont relevé des études urbaines. Les 2 chercheuses sélectionnées, la canadienne Florence Paulhiac et la brésilienne Lucia Shimbo, ont mené, respectivement, des recherches sur les éco-quartiers et l'impact de la financiarisation, appliquées au territoire de la métropole qui les ont amenées à rencontrer et à interagir avec de nombreux acteurs locaux.

Pour la promotion 2019-2020, les chaires relèvent des politiques de santé, avec une chercheuse américaine spécialiste des populations vulnérables (Maria de Jesus) et une chercheuse vénézuélienne (Flor Pujol) qui travaille, en partenariat avec le centre de recherche en cancérologie de Lyon, sur la diffusion internationale des virus de l'hépatite. Elles ont également établi des partenariats avec de nombreux acteurs locaux, administrations ou associations humanitaires spécialisées.

Dans l'objectif de renforcer l'axe Europe de sa politique internationale, l'UdL a rejoint le réseau d'alliance européenne ARQUS. Plusieurs manifestations ont été organisées à Lyon en 2019 pour lancer officiellement les collaborations au sein de cette alliance.

L'UdL a accueilli des délégations en provenance des partenaires de l'alliance internationale mais également d'autres pays qui se distinguent par leurs activités académiques. Ces rencontres ont pour objectif de dresser des bilans de collaborations et d'identifier de nouvelles opportunités. Elles visent également à établir des correspondances entre les équipes techniques, académiques et scientifiques pour impulser de nouveaux projets.

#### **IV - Programme d'actions pour 2020 et plan de financement prévisionnel**

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire du Covid-19 qui a réinterrogé notamment les modalités d'intervention de la collectivité. Il est proposé d'articuler le programme d'actions 2020 autour de 3 nouvelles ambitions.

##### **1° - Excellence et inclusion au service d'une Métropole universitaire**

L'excellence inclusive est un principe qui tend à se développer, particulièrement à l'échelle internationale. Elle implique la mise en œuvre d'un climat propice à la poursuite des études supérieures (vie de campus, vie étudiante), l'opportunité de développer des compétences et des connaissances qui seront bénéfiques au plan personnel comme professionnel, la possibilité de jouer un rôle actif dans la cité. Cette ambition est déclinée autour du développement des campus, la vie étudiante et la culture.

Ainsi, la relance du SDU pour la période 2020-2030 se poursuit. Des réunions de travail vont avoir lieu de juin à décembre 2020 et permettront d'affiner les connaissances sur un certain nombre de sujets parmi lesquels :

- anticiper et répondre à la croissance des effectifs étudiants,
- renforcer l'impact économique de l'enseignement supérieur,
- articuler citoyenneté active et diffusion des savoirs,
- rendre la communauté universitaire actrice de la transition énergétique, écologique, solidaire.

Le cas échéant ces réunions de travail seront complétées par des études afin de préciser les contenus et établir un diagnostic qui permettra de contribuer aux orientations du futur SDU. Elles pourront aussi permettre l'émergence de nouveaux sujets encore absents des réflexions SDU pour le moment.

Le plan d'amélioration de la vie étudiante 2016-2020, construit avec l'ensemble des acteurs du site (établissements, Crous, étudiants, collectivités) et en cohérence avec le SDU de la Métropole, définit 3 axes majeurs visant à offrir la même qualité de vie à tous les étudiants, quels que soient leur niveau d'étude et leur campus :

- améliorer l'accès aux services en matière de logement, transport, santé (prévention et accès aux soins), restauration, aide sociale et accueil,
- améliorer la qualité de vie étudiante et favoriser une citoyenneté active à travers le sport, la culture et l'engagement associatif,
- le logement étudiant.

L'UdL s'est engagée depuis 2017 dans l'élaboration d'une politique culturelle à l'échelle du site. Trois axes soutiennent cette politique : rendre visible les formations, recherches et programmations artistiques et culturelles des établissements membres et associés, porter des événements d'envergure à rayonnement régional, national ou international, impliquant plusieurs établissements de l'Université de Lyon et des partenaires du territoire et enfin soutenir, accompagner et valoriser les projets artistiques et culturels des étudiants.

##### **2° - Un écosystème d'enseignement supérieur et de recherche, moteur et reflet du développement économique métropolitain**

Au-delà de l'impact économique direct représenté par les établissements d'enseignement supérieur-recherche ainsi que par la présence des étudiants sur le territoire, il est désormais incontestable que les synergies développées entre les collectivités, les entreprises et les regroupements d'établissements représentent la base d'un écosystème fructueux. L'enseignement supérieur contribue au développement territorial et représente un facteur d'attractivité auprès des acteurs socio-économiques.

Cette ambition est déclinée autour du développement de l'offre de formation connectée aux attendus du monde socio-économique, la recherche et ses liens avec le territoire, et le positionnement international du site universitaire.

Ainsi, la COMUE Université de Lyon doit intervenir sur le développement des formations en adéquation avec les besoins du territoire : valoriser l'offre de formation, agir sur la formation des doctorants. La Métropole soutient le programme "Disrupt' campus" qui est un diplôme de l'UdL relatif à la transition numérique des entreprises.

La visibilité internationale prend la forme, notamment du soutien au Collegium de Lyon qui accueille 2 chaires spécialisées sur des thématiques en lien avec les actions de la Métropole.

L'espace Ulys a vocation à l'accueil des scientifiques internationaux au travers d'une offre de services (enseignement de la langue française, intégration sociale et culturelle), renforcée pour les chercheurs de renommée internationale. Des actions communes ont été engagées en 2015 avec la Métropole et se poursuivent depuis.

### **3° - Reconnaissance et développement du rôle de la Communauté universitaire dans la vie de la cité**

Le territoire tend à devenir celui d'une Métropole universitaire au sens où la présence de l'enseignement supérieur infuse et se diffuse partout. Un écosystème de l'excellence inclusive implique la possibilité -pour les étudiants ou la recherche notamment- de prendre une part active dans la vie de la cité. Il implique également la reconnaissance de la valeur, de l'impact de cet engagement ainsi que la capacité du milieu universitaire à porter les sujets de demain.

Cette ambition est déclinée autour de l'entrepreneuriat-étudiant et l'innovation, la diffusion de la culture et du savoir scientifique, ainsi que le rôle d'acteur et soutien à la recherche par la Métropole.

La COMUE UdL constitue l'un des leviers de la stratégie de la collectivité dans une optique de développement de la culture d'innovation et d'entrepreneuriat. Sur le champ de l'entrepreneuriat étudiant, notamment, le site de Lyon, compte parmi les meilleurs, 20 % des étudiants entrepreneurs au niveau national sont des étudiants lyonnais, et il s'agit de conforter ce dynamisme en 2020. Dans le cadre du programme d'actions 2020, la Métropole soutient l'incubateur du diplôme étudiant-entrepreneur géré par Beelys.

La COMUE UdL doit également répondre à l'enjeu de valorisation du potentiel de recherche du site auprès du territoire. Les actions "sciences et société" ont ainsi pour objectif de favoriser le dialogue entre la société civile, les entreprises et les chercheurs. La plateforme "Pop Sciences" destinée à la visibilité et à l'accessibilité des travaux de recherche réalisés sur le site universitaire poursuit son développement en 2020. Les dispositifs de médiation scientifique sont regroupés au sein de la stratégie Pop Sciences : Pop Sciences Forum (rencontres chercheurs-citoyens), Pop Sciences Mag (magazine en ligne) et Pop Sciences Festival.

Le soutien au laboratoire d'excellence "intelligence des mondes urbains" se poursuit au travers de projets de recherche (EPOC sur l'observatoire du climat, etc.), d'événements scientifiques ou de la chaire Habitat.

La COMUE UdL s'est associée à la Métropole dans le cadre de l'appel à projet territoires d'innovation grande ambition (TIGA) que la Métropole a remporté en janvier 2019. Ce projet ambitieux portant sur l'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et ses habitants, est l'occasion de renforcer la synergie entre la Métropole, les entreprises et les laboratoires de recherche de l'UdL. Deux actions sont co-portées par l'UdL dont l'une est intitulée Think and Do Tank (T&D) et portée par le LabEx IMU. Dans cette dernière, au-delà du sujet permettant de reconnecter l'industrie et les citoyens, de nombreuses initiatives sont prévues afin de renforcer la liaison entre les experts du territoire de la Métropole et les chercheurs, en particulier sur les nouvelles modalités de médiations ou d'expérimentation sur le territoire.

Enfin, l'UdL intervient au côté de la Métropole dans son rôle d'acteur et soutien de la recherche sur le dispositif d'aide aux colloques et manifestations scientifiques et le Prix du Jeune Chercheur.

L'année universitaire 2020-2021 sera marquée par les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19. Celles-ci nécessitent de revoir en profondeur l'organisation universitaire : organisation des cours en distanciel et par des formats hybrides, accompagnement des étudiants et de leurs familles pour faire face aux difficultés rencontrées et lutter contre la précarité, adaptation permanente au regard des consignes sanitaires pour permettre le meilleur accueil possible des étudiants, etc. Afin de permettre de limiter la fracture pédagogique et numérique, une action directement liée à la structuration de la réponse des établissements de la COMUE UdL est mise en place, en concertation avec la Métropole.

La rentrée 2020-2021 est également marquée par une hausse conséquente du nombre de nouveaux étudiants, 96 % de réussite nationale au baccalauréat, pour lesquels la rentrée universitaire est impactée par la crise. Il s'agit de mettre en œuvre des actions spécifiques (accompagnement, orientation, intégration sociale, etc.) afin d'accompagner au mieux leur entrée dans l'enseignement supérieur. L'UdL poursuivra son implication, aux côtés des établissements membres et associés, afin de coordonner la mise en œuvre d'actions dans ce domaine.

Pour l'ensemble des actions soutenues par la Métropole, la COMUE UdL s'engage à faire mention et référence au partenariat engagé avec la collectivité.

Plan de financement prévisionnel 2020 (en €)

Nature de l'action	Subvention Métropole	Dépenses UdL sur l'action
<i>1/ Excellence et inclusion au service d'une Métropole universitaire</i>	75 000	1 185 000
SDU	40 000	40 000
vie étudiante	25 000	895 000
culture	10 000	250 000
<i>2/ Un écosystème d'enseignement supérieur et de recherche, moteur et reflet du développement économique métropolitain</i>	235 000	2 830 000
développement des formations tout au long de la vie	25 000	595 000
Disrup't campus	28 500	210 000
valorisation et promotion du doctorat	31 500	150 000
campus manager / projet stratégique Lyon-Tech La Doua	63 250	125 000
mobilité	13 750	30 000
alliance internationale	23 000	290 000
espace Ulys	10 000	550 000
collegium de Lyon	40 000	880 000
<i>3/ Reconnaissance et développement du rôle de la Communauté universitaire dans la vie de la cité</i>	260 000	1 770 000
centre d'entrepreneuriat Beelys	75 000	150 000
fabrique de l'innovation et projet TIGA	45 000	120 000
sciences et société	40 000	145 000
labex Intelligence des Mondes Urbains	30 000	1 285 000
soutien à la structuration des établissements du site suite au Covid-19	70 000	70 000
<b>Total</b>	<b>570 000</b>	<b>5 785 000</b>

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 570 000 € au profit de la COMUE UdL dans le cadre de la réalisation de ce programme d'actions pour l'année 2020 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DECIDE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 570 000 € au profit de la COMUE UdL pour son programme d'actions 2020,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la COMUE UdL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 570 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2020 - chapitre 65 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 septembre 2020.**